

CERTIFICAT ADMINISTRATIF**Virement de crédit n°3**

Je soussignée, Bertille BONNAIN maire-adjointe chargée de l'investissement, de la prospective budgétaire et des solidarités de la Commune du Mesnil Saint Denis, atteste de la nécessité d'effectuer les virements des crédits suivants afin de doter sur l'exercice 2024 :

- Le chapitre 16, permettant le paiement de la dernière échéance de prêt ;
- Et de rééquilibrer certains articles se trouvant en négatif du chapitre 21

En puisant dans le chapitre 21 à l'article 2151 Réseau de voirie :

Dépenses d'investissement :

Chapitre 16 – Article 1641 Emprunts en euros :	+ 10 000,00€
Chapitre 21 – Article 2128 Autres agencements et aménagements :	+ 70 000,00€
Chapitre 21 – Article 21312 Constructions et bâtiments scolaires :	+ 10 000,00€
Chapitre 21 – Article 2158 Autres Install. Matériel et outillage techniques :	+ 5 000,00€
Chapitre 21 – Article 21838 Autres matériels informatique :	+ 15 000,00€
Chapitre 21 – Article 2151 Réseau de voirie :	- 110 000,00€

Fait pour servir et valoir ce que de droit.



Bertille BONNAIN

Pour le maire,
L'adjointe déléguée chargée de
l'investissement, de la prospective
budgétaire et des solidarités.